



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

À une séance extraordinaire du Conseil municipal, dûment convoquée et tenue le jeudi, le 11 août 2016 à 8h30 au lieu ordinaire des séances étaient présents :

Guy Laverdière, conseiller siège no 2
François Chevrier, conseiller siège no 4
Michel Venne, conseiller siège no 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la conseillère Manon Pagette, maire-suppléant. Réjean Marsolais, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

***Tous les membres présents reconnaissent
avoir reçu l'avis spécial de convocation***

Avant de débiter la séance, MADAME LE MAIRE SUPPLÉANT demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le maire suppléant, après vérification du quorum déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

GESTION DU TERRITOIRE

3. MANDATS D'INGÉNIÉRIE

- Travaux d'amélioration station d'épuration des eaux usées
- Mise aux normes station d'eau potable

DIVERS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MADAME LE MAIRE-SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 285 2016

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

GESTION DU TERRITOIRE

3. MANDATS D'INGÉNIÉRIE

TRAVAUX D'AMÉLIORATION STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

MADAME LE MAIRE-SUPPLÉANT DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 286-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme mandate la firme NORDIKeau inc. pour la réalisation d'études préliminaires et des étapes pour l'ensemble du projet dans le cadre des travaux d'amélioration à la station d'épuration des eaux usées.

Que la Municipalité de Saint-Côme accepte l'offre de services de la firme NORDIKeau inc. au montant de 17 950\$, taxes applicables en sus.

Que l'offre de services de la firme NORDIKeau inc. en date du 10 août 2016 fait partie intégrante de la présente résolution.

Que ces travaux sont réalisés dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec [TECQ], 2014 à 2018.*

Adopté

MISE AUX NORMES DU SYSTÈME DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

MADAME LE MAIRE-SUPLÉANT DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 287-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Côme mandate la firme NORDIKeau inc. pour la fourniture de services professionnels pour la mise aux normes du système de production d'eau potable.

Que la Municipalité de Saint-Côme accepte l'offre de services de la firme NORDIKeau inc. au montant de 14 575\$, taxes applicables en sus.

Que l'offre de services de la firme NORDIKeau inc. en date du 10 août 2016 fait partie intégrante de la présente résolution.

Que ces travaux sont réalisés dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec [TECQ], 2014 à 2018.*

Adopté

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire-suppléant déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

MADAME LE MAIRE-SUPLÉANT DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 288-2016

Il est présentement 8h40 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la séance soit et est levée.

Adopté

Manon Pagette
Maire-suppléant

Réjean Marsolais
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim